

Grille tarifaire Espace Nordique - Hiver 2018/2019

Support numérique (carte RFID) Réutilisable dans tous les sites des Alpes du Sud disposant de la billetterie numérique	1 € / carte
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------

Assurances « ASSUR'GLISSE nordique »	
Séance (3h ou 1 jour)	1,50 € / pers
Semaine (7 jours)	5 € / pers
Saison (du 01/11/N au 30/04/N+1)	15 € / pers

Redevances « NORDIC PASS » - Pistes de ski de fond	
FRANCE (accès à tous les sites nordiques adhérents à NORDIC FRANCE, dont le QUEYRAS)	
SAISON NATIONAL ADULTE (plus de 16 ans) Validité : du 01/11/N au 30/04/N+1	210 € / pers
SAISON NATIONAL ADULTE PRIMEUR (plus de 16 ans) Validité : du 01/11/N au 30/04/N+1 Jusqu'au 15 novembre	180 € / pers
SAISON NATIONAL JEUNE (de 10 à 16 ans) Validité : du 01/11/N au 30/04/N+1	70 € / pers
SAISON NATIONAL JEUNE PRIMEUR (de 10 à 16 ans) Validité : du 01/11/N au 30/04/N+1 Jusqu'au 15 novembre	60 € / pers
ALPES DU SUD (accès à tous les sites nordiques adhérents à NORDIC ALPES DU SUD, dont le QUEYRAS)	
SAISON (plus de 16 ans) Validité : du 01/11/N au 30/04/N+1 A partir du 16 novembre	153 € / pers
SAISON PRIMEUR (plus de 16 ans) Validité : du 01/11/N au 30/04/N+1 Du 1 ^{er} octobre au 15 novembre	123 € / pers
SAISON SUPER PRIMEUR (plus de 16 ans) Validité : du 01/11/N au 30/04/N+1 Avant le 30 septembre	103 € / pers
SEMAINE FAMILLE (2 adultes et 2 jeunes - un seul paiement) Validité : 7 jours consécutifs	113 € / pour les 2 adultes et les 2 jeunes
SEMAINE DUO (2 adultes et un seul paiement) Validité : 7 jours consécutifs	93 € / pour les 2 adultes
SEMAINE ADULTE (plus de 16 ans) Validité : 7 jours consécutifs	57 € / pers
SEMAINE JEUNE (moins de 16 ans) Validité : 7 jours consécutifs	36 € / pers
QUEYRAS (accès à tous les sites de l'ESPACE NORDIQUE DU QUEYRAS)	
SAISON QUEYRAS Validité : du 01/11/N au 30/04/N+1 A partir du 16 novembre 2016	80 € / pers
SAISON QUEYRAS PRIMEUR Validité : du 01/11/N au 30/04/N+1 Entre le 1 ^{er} juillet et le 15 novembre	65 € / pers
SAISON QUEYRAS REDUIT (moniteurs : quel que soit la date d'achat) (tout public : à partir du lundi 12 mars 2018) Validité : du 01/11/N au 30/04/N+1	65 € / pers
JOURNEE ADULTE (plus de 16 ans) Durée : journée	11 € / pers
JOURNEE JEUNE (de 10 à 16 ans) Durée : journée	5,50 € / pers
JOURNEE REDUIT (voir conditions page suivante) Durée : journée	5,50 € / pers
3 HEURES (plus de 16 ans) Durée : 3 heures consécutives	8 € / pers
DUO JOURNEE (2 adultes et un seul paiement) Durée : journée	18 € / 2 adultes
TRIO JOURNEE (3 adultes et un seul paiement) Durée : journée	24 € / 3 adultes + 8 € / adulte supp.
FAMILLE JOURNEE (2 adultes + 2 jeunes 10 – 16 ans) Durée : journée	22 € / 2 adultes et 2 jeunes
TRIBU JOURNEE (groupe constitué de minimum 10 adultes)	6,5 € / pers
2 JOURS consécutifs (plus de 16 ans) Durée : 2 jours consécutifs	18 € / pers
3 JOURS consécutifs (plus de 16 ans) Durée : 3 jours consécutifs	24 € / pers

Guillestrois-Queyras

Communauté de communes

SEMAINE (plus de 16 ans) Durée : 7 jours consécutifs	45 € / pers
SEMAINE JEUNE (10 à 16 ans) Durée : 7 jours consécutifs	25 € /pers

Redevances « NORDIC PASS MULTI-ACTIVITES » - Itinéraires piétons, raquettes, VTT sur neige (fat-bike), ski-joëring	
QUEYRAS - accès à tous les itinéraires nordiques de l'ESPACE NORDIQUE DU QUEYRAS, hors pistes de ski de fond Participation libre : « Vous circulez sur des itinéraires balisés et entretenus, aidez la collectivité à maintenir ces itinéraires ouverts à toutes pratiques autres que le ski de fond en payant une participation volontaire ».	
SAISON (plus de 10 ans) Validité : du 01/11/N au 30/04/N+1	25 € / pers
SEMAINE (plus de 10 ans) Durée : 7 jours consécutifs	10 € / pers
JOURNEE (plus de 10 ans) Durée : 1 journée	3 € / pers
FAMILLE JOURNEE (2 adultes + 2 jeunes 10 à 16 ans) Durée : journée	6 € / famille (2 adultes + 2 jeunes)

Tarifs spécifiques :

Redevances « Mushers / chiens de traîneaux, ski-joëring » (mushers professionnels signataires d'une convention avec la collectivité)	
Saison – attelage, ski-joëring individuel Validité : du 01/11/N au 30/04/N+1	200 € / attelage
Saison – attelage de conduite Validité : du 01/11/N au 30/04/N+1	100 € / attelage
Hebdomadaire - Attelage ski joëring Validité : 7 jours consécutifs	60 € / attelage

Redevances « Classe de neige »	
Enfant Durée : 1 journée	2.50 € / pers*
Adulte accompagnant Durée : 1 journée	6 € / pers

* le tarif classe de neige à 2,50 € s'applique aux enfants de moins de 16 ans en groupe dans le cadre d'un séjour de découverte organisé en dehors de cercle familial

Dispositions particulières :

Tarif pour personnes handicapées : Il est égal à celui des valides. Cependant les personnes (nombre maximum de 2) qui accompagnent un handicapé dont le taux d'invalidité est égal ou supérieur à 80 % (référence carte d'invalidité uniquement) bénéficient de la gratuité d'accès au site nordique pendant la période où elles accompagnent la personne handicapée.

Bénéficiaire du Nordic Pass Queyras journée Réduit à 5,50 € / pers :

- Les possesseurs des titres annuels départementaux ou de massif émis par les collectivités locales acceptant le régime de zone de libre circulation de l'Association Nordique France
- Les demandeurs d'emploi
- Les étudiants.
- Les seniors âgés de plus de 75 et de moins de 85 ans.
- Ce tarif réduit est également proposé en cas de mauvaises conditions d'enneigement, c'est-à-dire dès lors qu'au moins la moitié du domaine nordique concerné (de la Vallée des Aigues, de l'Izoard, du Cristillan ou de celle du Haut-Guil) est fermée.

Aucun demi-tarif n'est accordé sur les autres titres

Bénéficiaire d'un tarif préférentiel :

- Les clubs de ski du comité Alpes Provence dans le cadre des accords prévus avec l'Association NORDIC ALPES DU SUD, soit :
 - Pour les catégories U12, U14 et U16 : le NP Saison National Jeune à 8,55€ (au lieu de 57 € en primeur)
 - Pour les catégories U18 et U20 : le NP Saison Alpes du Sud à 25€ (au lieu de 100€ en super primeur)
- Les clients de la Régie syndicale des stations de montagne du Queyras détenteurs d'un forfait alpin 6, 7, 8, 9 jours ou SAISON, selon les termes de la convention passée annuellement entre la Régie et la Communauté de communes (1 Nordic Pass 3 heures offert, d'une valeur de 8,00€, pour tout détenteur d'un Skipass alpin de 6, 7, 8, 9 jours ou saison),

- Les moniteurs du ski ayant une carte professionnelle en cours de validité bénéficient du Pass Nordic saison Queyras au tarif réduit de 60€ quelle que soit la date d'achat de ce pass (correspondant au prix du Pass Nordic Saison Queyras Primeur).

Sont exonérés de la redevance (sur présentation d'un justificatif) :

- Les enfants de moins de 10 ans seul ou en famille (pas de titre spécifique)
- Les enfants de moins de 16 ans scolarisés dans le département pratiquants le ski de fond dans le temps scolaire (pas de titre spécifique)
- Les seniors âgés de plus de 85 ans
- Les pisteurs-secouristes porteurs d'une carte professionnelle en cours de validité
- Les gendarmes membres du Peloton de Gendarmerie de Haute Montagne (PGHM), Pompiers et CRS Alpes
- Les possesseurs des titres annuels nationaux émis par les collectivités locales acceptant le régime de libre circulation de l'Association Nordique France
- Les accompagnants (2 au maximum) d'usager handicapé à condition que celui-ci soit titulaire d'une carte d'invalidité attestant d'un taux d'invalidité égal ou supérieur à 80 % (pas de titre spécifique).